

DÉPARTEMENT

VENDEE

ARRONDISSEMENT

SABLES D'OLONNE

CANTON

SABLES D'OLONNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 JUIN

19 72

L'an mil neuf cent soixante douze, le vingt-huit Juin

le Conseil Municipal de la commune de Château d'Olonne

étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après

convocation légale, sous la présidence de M. Monsieur BELMONT Paul, Maire

Étaient présents : MM. BELMONT P. HUGUET M. FOURNIER A. MALEZE R. CHAIGNE P.
TRICHET A. ROBIN A. DEGRANGE A. RABILLER B. ARROUET P. BULTEAU M.
BERNARD J. FERRE M. LEBREVELLEC G. M^{me} SEIGNEURET J.Absents : MM. GAUTREAU G. GALLENE Ch. CHAUD M. BERGER J. COLLIN J.
MATHE L. RABILLER A., tous valablement excusés.
MM. NOREAU A., non excusé.

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. Monsieur ARROUET Pierre ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Monsieur MILLET René, a été désigné comme secrétaire suppléant.

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal qu'il a reçu de nombreuses doléances de la part de ses administrés des nouveaux quartiers, ainsi qu'une demande de l'Administration des P.T.T. des Sables d'Olonne afin que les nouvelles rues qui ont été créées par la construction de plusieurs lotissements soient dénommées dès que possible; ceci dans le but de faciliter la distribution du courrier et de permettre de fichier correctement les nouveaux résidents de la Commune.

Il souligne en outre, qu'actuellement la plupart de ces rues sont parties intégrantes des lotissements, mais que pour éviter des ennuis, aussi bien administratifs que particuliers aux habitants de ces nouveaux quartiers, il y avait lieu de dénommer ces rues officiellement.

Il informe ensuite l'Assemblée qu'il avait réuni la Commission de Voirie et la Commission d'Urbanisme à ce sujet, et dépose sur le bureau plusieurs propositions de noms de rues.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'exposé de Monsieur le Maire, et décide de dénommer les nouvelles rues comme suit :

Lotissement "Horizon 80"

- Place Gabriel FAURÉ
- Rue Gustave CHARPENTIER
- Impasse Emmanuel CHABRIER

Lotissement des Genettes

- Impasse Edouard LALO

(Rue qui part de la Rue des Mouettes à l'Avenue Condorcet, par le Lotissement des Gilardières et remplace l'Impasse Georges BIZET)

- Rue Georges BIZET

Lotissement de la Croix-Blanche

- Impasse Alexandre Dumas

Rue de la Plaine, (partie comprise entre la Rue de la Croix-Blanche et la Rue des Mouettes)

- Rue Jean-Jacques ROUSSEAU

Rue de l'Ecole des Mouettes (de l'Avenue Condorcet à la Rue des Mouettes)

- Rue Georges SAND

Chemin de St James, (qui part de la Rue Georges Clémenceau, pour revenir vers la Rue Georges Clémenceau au lieudit St James)

- Rue Emile ZOLA

.../...

Nombre

de Conseillers en exercice 23

de Présents 15

de Votants 15

OBJET

DÉNOMINATION

DES NOUVELLES RUES.

NOTA. — Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 3 Juillet 1972 que la convocation du Conseil avait été faite le 22 Juin 1972

Le Maire,



Chemin des Darrielles, (de la Rue Emile ZOLA à la Rue de la Croix-Blanche)

- Rue Jean de la BRUYERE

Chemin qui part de la Rue Emile ZOLA pour rejoindre la Rue de la Croix-Blanche

- Rue Pierre CORNEILLE

Lotissement Gralepoix

- Impasse Edouard BRANLY

Lotissement Calatayud

- Impasse Antoine LAVOISIER

Lotissement des Plantes

- Rue des Plantes

Chemin de la Garnauderie

- Rue Pierre CURIE

Chemin qui va de la Poitevineière à la Rue des Riaux et Parmentier

- Rue Ambroise PARE

Rue qui part de la Rue Pierre CURIE à la Rue du Moulineau

- Rue du Pré POUHERT

Lotissement de la Vignerie

- Impasse Alphonse De LAMARTINE

Lotissement de la Croisée de la Plaine

- Rue François RABELAIS

Lotissement le Nouch

- Rue Alfred De MUSSET

Lotissement de l'Atlantique

- Impasse Michel de MONTAIGNE

Lotissement de la Cité Blanche

- Impasse Théodore GERICAULT

Lotissement les Rochettes

- Rue Eugène DELACROIX

Lotissement les Filées

- Rue Paul CEZANNE

Lotissement le Bosquet du Pontreau

- Impasse Joseph DUPLÉIX

Chemin de la Métairie (partie comprise entre la Rue du Pontreau, le Chemin des Giguélins et la Rue Jacques CARTIER

- Rue Abraham DUQUESNE

Chemin de la Métairie (partie comprise entre la Rue du Pontreau, la Rue Abraham DUQUESNE et le Chemin des Giguélins)

- Rue Jacques CARTIER

Chemin des Marchais

- Rue des Marchais

Lotissement "Le Hameau du Puits d'Enfer"

- Impasse Robert SURCOUF

Lotissement du Bois de St Jean

- Impasse Paul VERLAINE

Lotissement SOUBEYRAN

- Impasse Frédéric MISTRAL

- La Rue Albert LEBRUN qui partait de la Rue Vincent AURIOL jusqu'au Lotissement de Rue HALFORD est prolongée jusqu'à la Rue de la Mer.

Fait et délibéré au Château d'Olonne

Les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

- Le Maire,

